



Comité provincial Namur

PV n°11- Réunion de Comité du 30 avril 2020.
En vidéoconférence.

CP Namur
 Secrétariat
 Olivier PIERRE
 Chaussée Romaine, 40
 5030 Gembloux

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jacquy Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre, Germain Vancauwenbergh et Joseph Warzée.

Invités présents : Guy Henquet et José Nivarlet
 Invité excusé : Gérard Trausch

1. Mot du président

José Lauwerys détaille les décisions prises lors des quatre réunions en vidéoconférence de bureau pour clôturer la saison et préparer la nouvelle saison qui commencera dès que possible.

2. Approbation du PV de la réunion 10 du 09/04/2020

Jacquy précise qu'il y a qu'une demande de devis pour des nouveaux maillots. Après correction, le PV n°10 est accepté à l'unanimité.

3. Correspondance

Type	Expéditeur	Objet
demande	Marche	Venue à Namur
information	SG	Comité Faulx
information	Dpt Championnat	Grilles + inscriptions complémentaires
information	Clubs	Places vacantes
information	Walid	Situation trésorerie
Inscription	6 clubs	saison 2020-2021
LS	CDA	n°57
PV	Perini	n°15
Q/R	Clubs	Mutation en confinement
Q/R	Clubs	Neutralisation du PF18
question	Fernelmont	PF18
réponse	clubs	AP

4. Calendrier

José Lauwerys : Début avril, le bulletin d'inscription ont été envoyés aux clubs. 6 clubs ont déjà introduit leurs formulaires. 52 équipes sont déjà inscrites. Bouge a envoyé un formulaire rectificatif avec 2 p2. Il n'y a que 12 équipes p1 dame. Bouge supprime également sa U19. Andenne n'a inscrit que 3 équipes et a supprimé une de ses P2. Après la clôture des inscriptions, le CP fera appel aux clubs pour avoir des séries équilibrées. Le BC La Bruyère sera inactif la saison prochaine.

José Lauwerys demande des nouvelles du feu vert du CDA pour la venue de Marche et Hotton. José Nivarlet mettra le point au prochain CDA.

5. Assemblée provinciale.

Nous avons opté pour la meilleure formule possible pour réunir l'assemblée provinciale le 20 mai en vidéo conférence.

Olivier Pierre va envoyer aux clubs prochainement les modalités avec les comptes rendus des commissions. Nous utiliserons pour l'élection à vote secret avec le programme electionrunner.com. Pour les autres points soumis au vote, un formulaire spécifique a été préparé. Pour un vote public, le représentant du club aura toujours la possibilité de revenir sur son vote.

Le présentation avec partage d'écran sera utilisée. Si le déconfinement le permet, le bureau va se réunir dans une pièce qui permet la distanciation sociale.

Philippe Aigret rappelle la fermeture des micros pour une bonne discipline. Il pourra ouvrir les micros sur demande via la messagerie et espère que le processus démocratique sera respecté.

Jose Lauwerys : Si tout le monde est discipliné, cela sera passera bien. Une procuration sera envoyée où seule la personne indiquée par le club pourra participer à l'AP. Les membres du CDA, le président honoraire et la presse dont Philippe-Gilles Martin qui sera a dix jours de sa pension seront invités.

Pour le quorum, les voix seront calculées avec les personnes indiquées dans la procuration.

José Lauwerys : Jean-Pierre Delchef propose que la vérification des comptes, impossible actuellement, se fasse à l'Assemblée provinciale 2021. Les budgets des commissions et des bilans sont bouclés. Le montant maximal demandé aux clubs sera de 100€.

6. Tour de table

Germain Vancauwenbergh : Merci à Philippe d'envoyer les frais d'arbitrage et espère que ses collègues mettront à jour leurs GPS.

Germain Vancauwenbergh doute d'une reprise possible du basket en août. Philippe Aigret précise que le CP verra la faisabilité Mais actuellement nous sommes dans le flou. José Nivarlet : le 27 le CDA n'a rien appris de la ministre.

Marvin Deleuze finalise la seconde partie pour la semaine prochaine et est halluciné par les dépassements de certains arbitres. José Lauwerys : avant de pouvoir communiquer aux arbitres leurs distances, leur contrôle préalable était nécessaire. Les arbitres recevront personnellement. Il y aura surement encore l'une au l'autre contestation.

Jose a finalisé les compensations au 11 mars. Il a rentré la réalité des dépenses des clubs.

Michel Hastir : la remise du prix du Fair-play aura lieu dans le bureau de l'Avenir. Michel reprend contact avec l'Avenir le 18 mai.

Jacqy Hoeters a pris contact avec Guy Massart, le nouveau Head Coach des filles. Guy Massart est content de travailler avec la CTJ et la CTJ est contente de travailler avec lui.

Guy Henquet : Le ministre des sports de la Fédération Wallonie Bruxelles a promis 4 millions d'euros pour le mouvement sportif organisé qui est impacté par la crise sanitaire pour les fédérations et leurs clubs sportifs.

Joseph Warzée est candidat pour un nouveau mandat au comité provincial

Olivier Pierre aurait voulu questionner Gérard Trausch pour son vote contre la neutralisation de la licence collective et les conséquences sur le budget des clubs namurois. Doucher le passage à des séries de 14 en les taxant de 20.000 euros. Le détail des montants supplémentaires est : RBB Gembloux :5,100 €, Mosa Jambes :1,600 €, BC Boninne :1,500 €, RCS Natoye :1,200 €, BC Loyers :1,000 €, RGBC Beez :1,000 €, BC Erpent :1,000 €, NBCA Belgrade :1,000 €, BC Fraire :1,000 €, BC Ohey :1,000 €, BC Malonne :800 €, JS la Plante :800 €, RBCH Dinant :600 €, RBC Rochefort :600 €, RBC Ciney :600 €, BS Gembloux :600 €, BC Givet-Doische :600 €

José Nivarlet : la proposition du CDA n'a pas été acceptée par les parlementaires.

Philippe Aigret : 18 pour 11 contre et une abstention pour l'aide financière pour les clubs qui montent. Cela s'est joué à très peu de choses. Philippe Aigret regrette surtout le timing. Un vote du 28 mars reporté après les montées et piège les clubs qui acceptent la montée. Même si ce n'est pas prévu dans les statuts, on vote chaque année une exception pour la prochaine saison pour aider les clubs qui acceptent la montée. La réunion préalable des parlementaires n'a pu avoir lieu dans des conditions idéales suite à des soucis de connexion pour certains. De plus, la collégialité des parlementaires n'a pu être créée et a permis à l'abstention et la voix contre de namurois, ce qui a fait basculer le vote au final . C'est particulièrement dommageable aux clubs namurois cette année où le nombre de montants est plus important que d'autres saisons. Par ailleurs, le résultat de ce vote est d'autant plus étonnant que la justification de cette proposition tenait en la situation économique difficile des clubs? Comment imaginer que cette situation puisse s'améliorer avec la crise actuelle et les prévisions qu'elle engendre.

José Lauwerys : la salle de Chapelle Dieu est indisponible au basket. Les clubs gembloutois n'y joueront pas la saison prochaine. Olivier Pierre : une solution existerait avec les autres salles gembloutoises.

José Lauwerys termine les compensations réellement payées par les clubs.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h00.

Prochaine réunion : le Jeudi 4 juin 2020 à 19h30 ici ou ailleurs.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur